



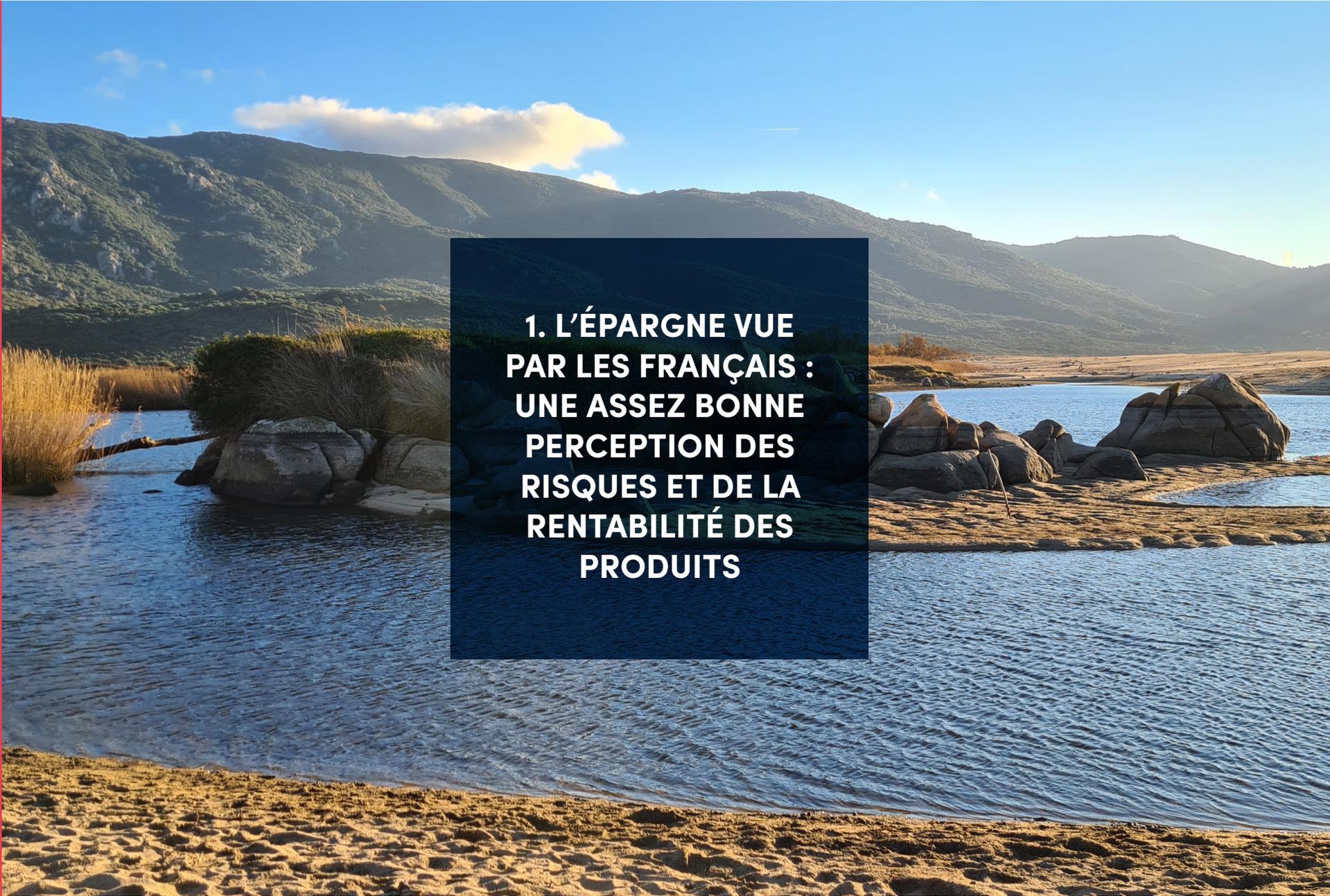
LES FRANÇAIS L'ÉPARGNE ET LA RETRAITE

TABLEAUX POUR LA CONFÉRENCE DE PRESSE
DU 28 MARS 2022



PRÉSENTATION

- À la demande du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa, le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, l'épargne et la retraite.
- L'enquête a été réalisée sur internet du 9 au 14 février 2022 auprès d'un échantillon de 1 007 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.

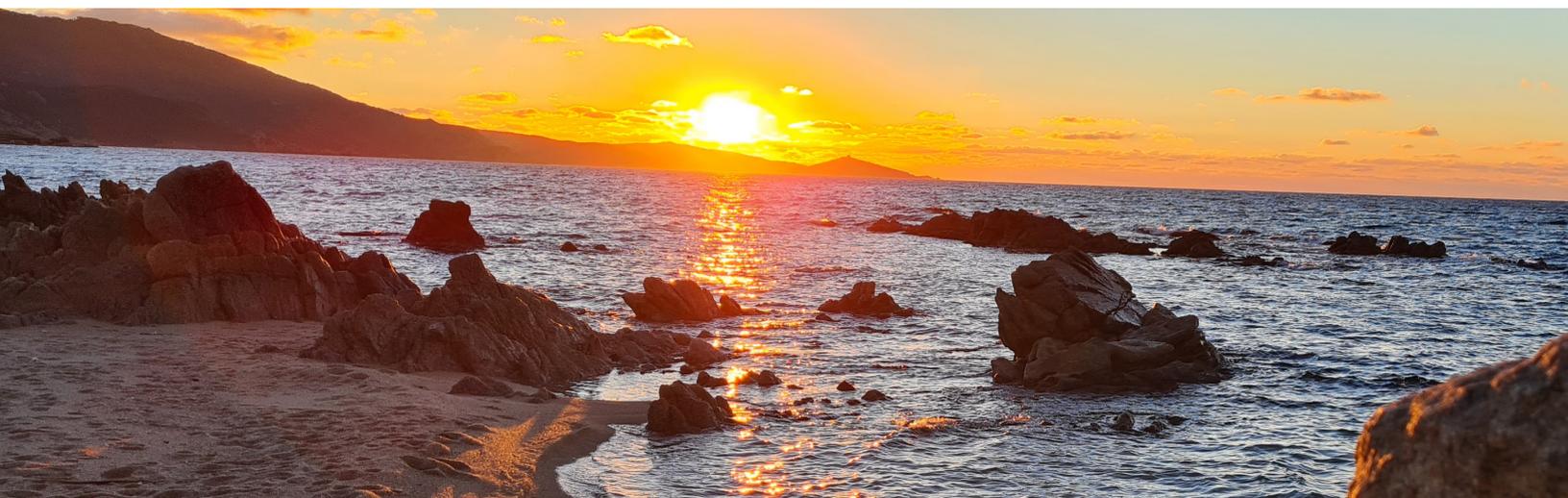


**1. L'ÉPARGNE VUE
PAR LES FRANÇAIS :
UNE ASSEZ BONNE
PERCEPTION DES
RISQUES ET DE LA
RENTABILITÉ DES
PRODUITS**

SUR LES PLACEMENTS, LE PARTAGE FAIBLE RISQUE/BONNE RENTABILITÉ PLACE EN HAUT L'IMMOBILIER LOCATIF ET L'ASSURANCE VIE

LE JUGEMENT SUR LES DIFFÉRENTS PLACEMENTS (EN %)

	Juge ce placement peu risqué	Juge ce placement rentable	Somme des deux réponses
L'immobilier locatif	49	76	125
L'assurance vie	75	45	120
Les livrets d'épargne	86	23	109
Les actions	13	74	87
Le bitcoin	11	57	68

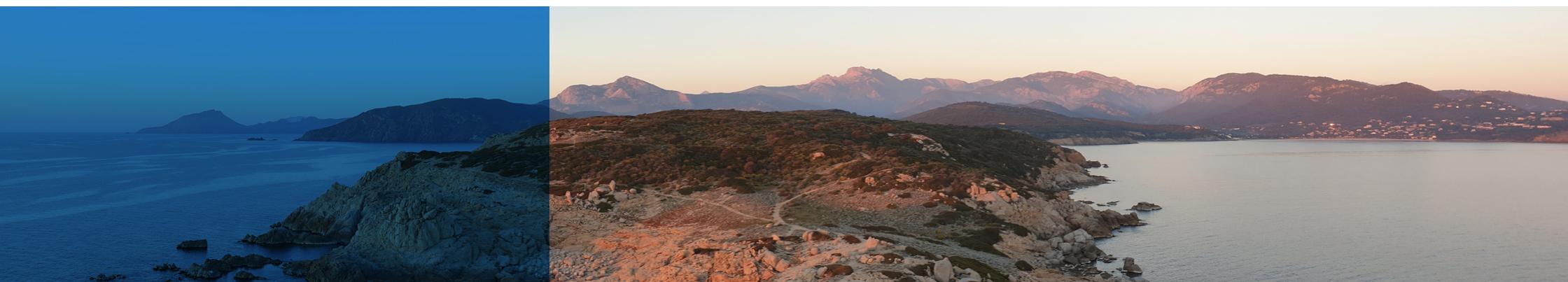


DANS LES MOTIVATIONS DE L'ÉPARGNE, LE SOUCI DE PRÉCAUTION AINSI QUE LA PRÉPARATION DE LA RETRAITE DOMINENT

LES BUTS DE L'ÉPARGNE (EN %)

■ Selon le taux d'épargne annuel

	Ensemble	Rien du tout	Moins de 5 %	De 5 à 10 %	De 10 à 15 %	Davantage
Par précaution	42	39	47	40	45	31
Pour préparer la retraite	30	22	27	37	49	36
Pour un achat important (voiture par exemple)	23	24	24	21	18	17
Pour aider ma famille	16	16	18	17	10	12
Pour laisser après ma mort	16	12	18	17	17	15
Pour acheter un logement	13	13	8	18	28	42



PAR RAPPORT À IL Y A CINQ ANS, L'ASSURANCE VIE MAINTIENT SON ATTRACTIVITÉ, LES ACTIONS ET LE LIVRET A REMONTENT

JUGE INTÉRESSANT DE PLACER SON ÉPARGNE DANS : (EN %)

■ Ensemble ■ Selon le taux d'épargne annuel (en 2022)

	Rappel février 2017	Rappel février 2020	Février 2022	Évolution 2022/2017	Rien du tout	Moins de 5 %	De 5 à 10 %	Plus de 10 %
Un bien immobilier locatif	68	61	65	-3	49	69	80	68
L'assurance vie	59	51	59	=	39	68	69	67
Des actions	38	45	46	+ 8	29	49	57	60 →
Le Livret A	22	15	34	+ 12	26	40	39	31
Les SICAV	23	24	25	+ 2	14	24	34	39
Le bitcoin	ND	ND	22	ND	15	20	26	37 →





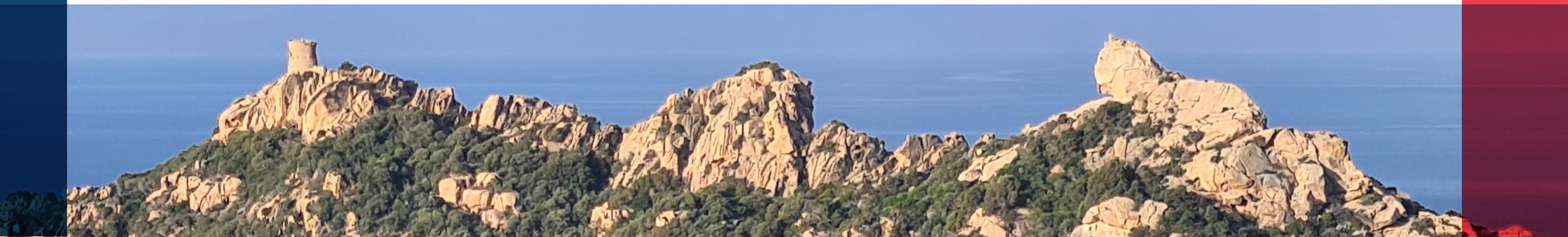
**2. L'ATTITUDE FACE
À L'HÉRITAGE ET
AUX DONATIONS :
MOINS OU PAS
DE DROITS DE
SUCCESSION, PLUS
DE FACILITÉS POUR
LES DONATIONS**

L'HÉRITAGE ET LES DONATIONS : LES SANS PATRIMOINE COMME LES SANS ESPOIR D'UN HÉRITAGE IMPORTANT SONT LES PLUS FAVORABLES À LA SUPPRESSION TOTALE DES DROITS

LE SOUHAIT EN MATIÈRE DE SUCCESSION

■ Patrimoine financier

	Ensemble	Aucun	Faible	Moyen	Élevé
Supprimer totalement les droits de succession sans limitation de montant	49	56	44	36	35
Monter l'exonération jusqu'à 200 000 EUR	25	16	28	36	46
Maintenir l'exonération actuelle jusqu'à 100 000 EUR	17	18	19	17	11
Limiter l'héritage à 12 millions d'euros par héritier direct	9	10	9	11	8
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %



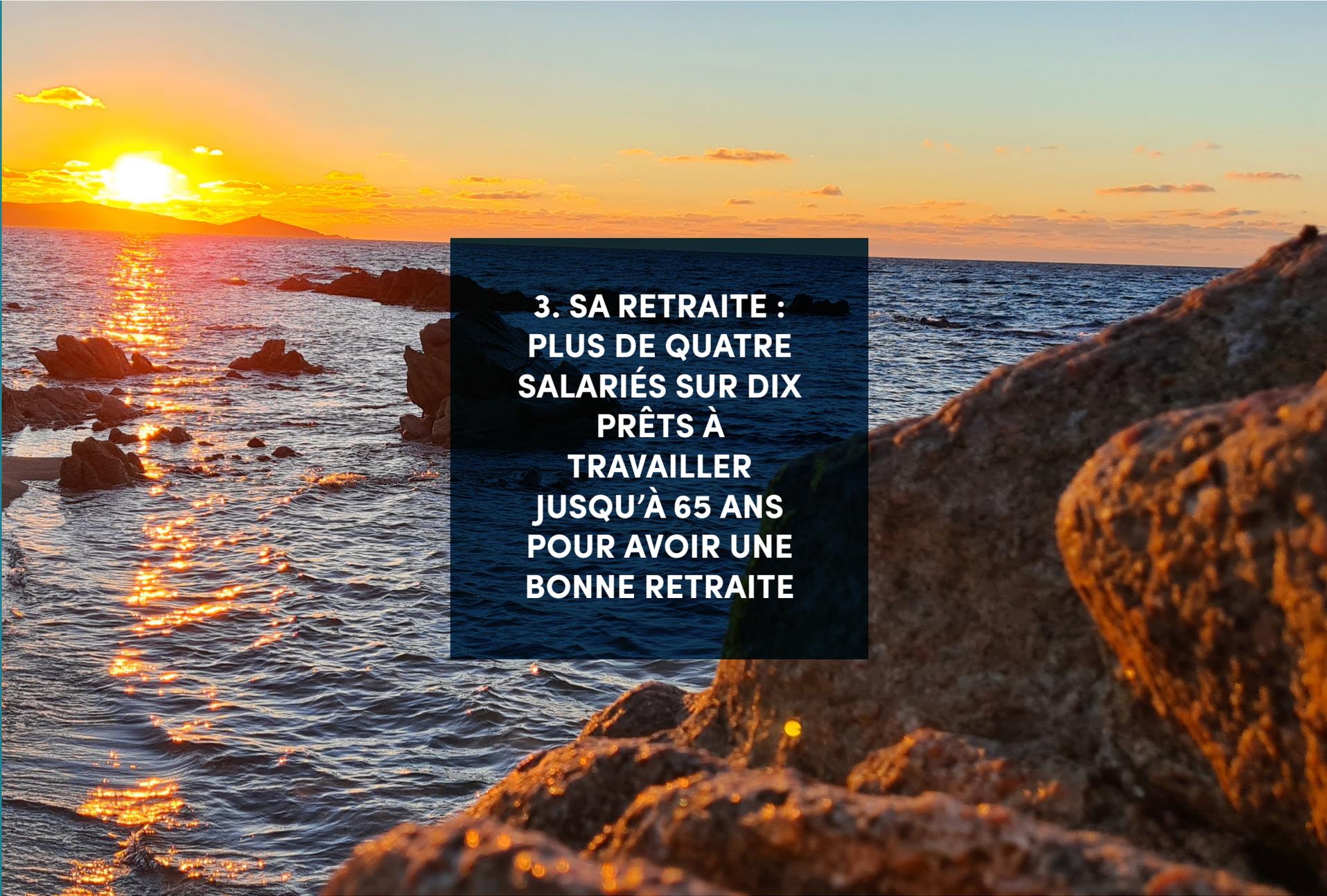
LA GRANDE MAJORITÉ DES FRANÇAIS SONT FAVORABLES À UNE FRÉQUENCE PLUS GRANDE DES DONATIONS SANS IMPÔT AUTORISANT UN MONTANT PLUS ÉLEVÉ

LE SOUHAIT EN MATIÈRE DE DONATION

■ Patrimoine financier

	Ensemble	Aucun	Faible	Moyen	Élevé
Assouplir les donations sans impôt (tous les six ans et jusqu'à 150 000 EUR)	63	56	65	68	80
Maintenir le système actuel (tous les quinze ans et jusqu'à 100 000 EUR)	24	30	24	23	17
Augmenter le taux d'impôt sur les donations	13	14	11	9	3
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %





**3. SA RETRAITE :
PLUS DE QUATRE
SALARIÉS SUR DIX
PRÊTS À
TRAVAILLER
JUSQU'À 65 ANS
POUR AVOIR UNE
BONNE RETRAITE**

SA RETRAITE : PAR RAPPORT À IL Y A CINQ ANS, UN PEU MOINS D'INQUIÉTUDE POUR « VIVRE CORRECTEMENT » À LA RETRAITE

ESTIMENT QU'À LA RETRAITE ILS VIVENT/VIVRONT CORRECTEMENT AVEC LEUR PENSION

■ Ensemble ■ Parmi les non-retraités ■ Parmi les retraités

	Rappel février 2017	Rappel février 2020	Février 2022	Rappel février 2017	Rappel février 2020	Février 2022	Rappel février 2017	Rappel février 2020	Février 2022
C'est/ce sera suffisant	29	28	34	21	24	28	50	37	49
Ce n'est pas/ce ne sera pas suffisant	71	72	66	79	76	72	50	63	51
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

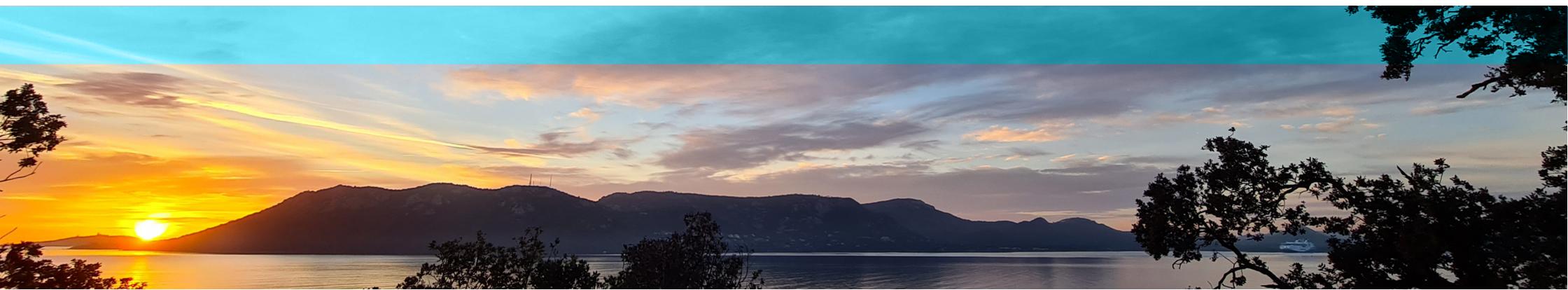


LE HIATUS : PARMIS LES NON RETRAITÉS, CEUX QUI ESTIMENT QUE LEUR PENSION SERA TOUT A FAIT INSUFFISANTE SONT CEUX QUI ÉPARGNENT LE MOINS POUR L'AMÉLIORER

PLACE DE L'ARGENT DANS UN PRODUIT D'ÉPARGNE POUR AMÉLIORER SA RETRAITE

(Non retraités)

■ Juge que pour vivre correctement sa pension sera



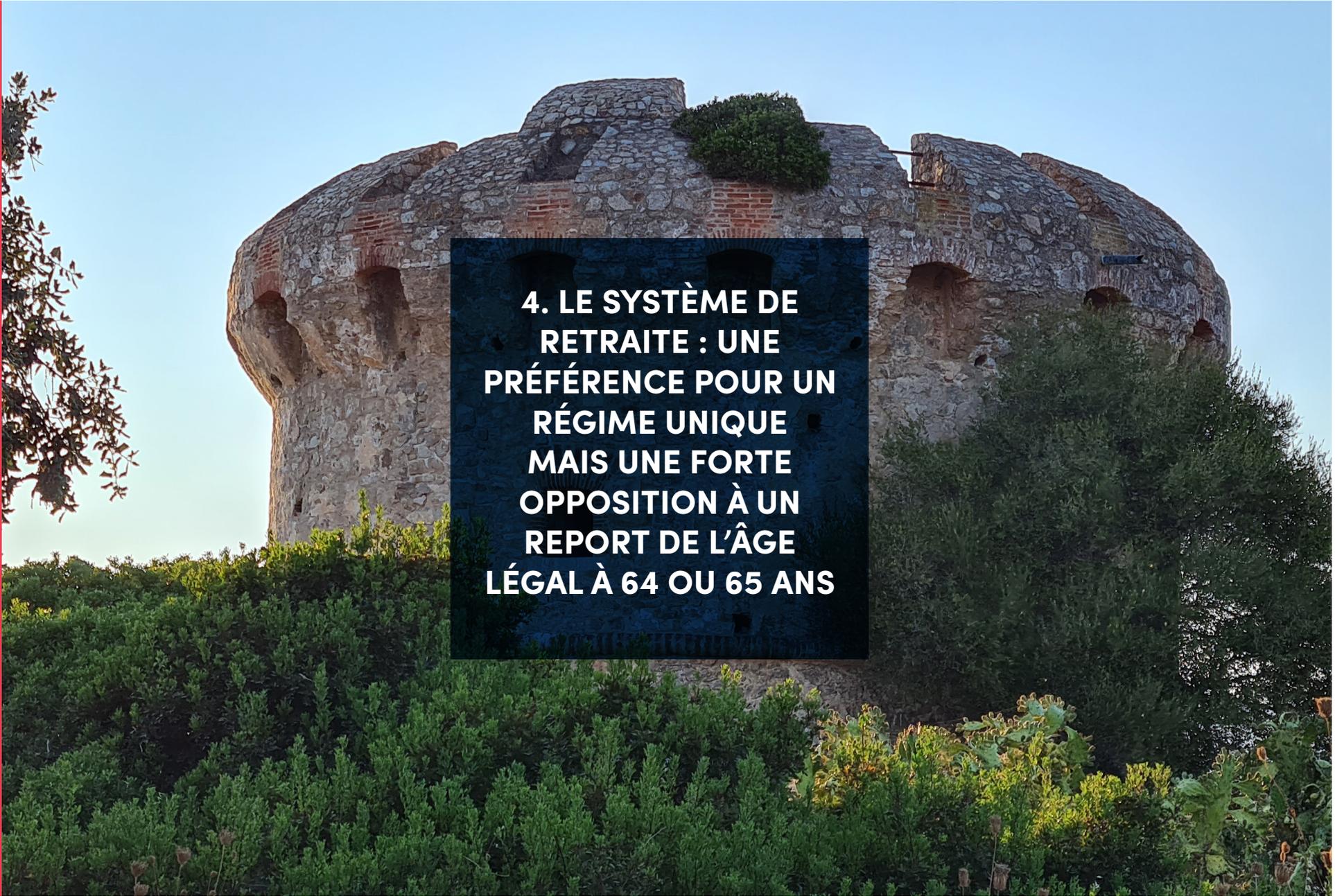
PLUS DE QUATRE SUR DIX DES NON RETRAITÉS SE DÉCLARENT PRÊTS À TRAVAILLER JUSQU'À 65 ANS POUR AVOIR UNE BONNE RETRAITE

PRÊT À TRAVAILLER JUSQU'À 65 ANS POUR AVOIR UNE BONNE RETRAITE (Non retraités)

■ Profession

	Ensemble des non retraités	Commerçant, artisan	Cadre, prof. intellectuelle	Prof. intermédiaire	Employé	Ouvrier
Oui, tout à fait	15	25	31	9	14	10
Oui, plutôt	27	30	31	20	31	29
Non, plutôt pas	29	26	21	37	27	33
Non, pas du tout	19	19	17	34	28	28
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
S/T Oui	42 %	55 %	62 %	29 %	45 %	39 %





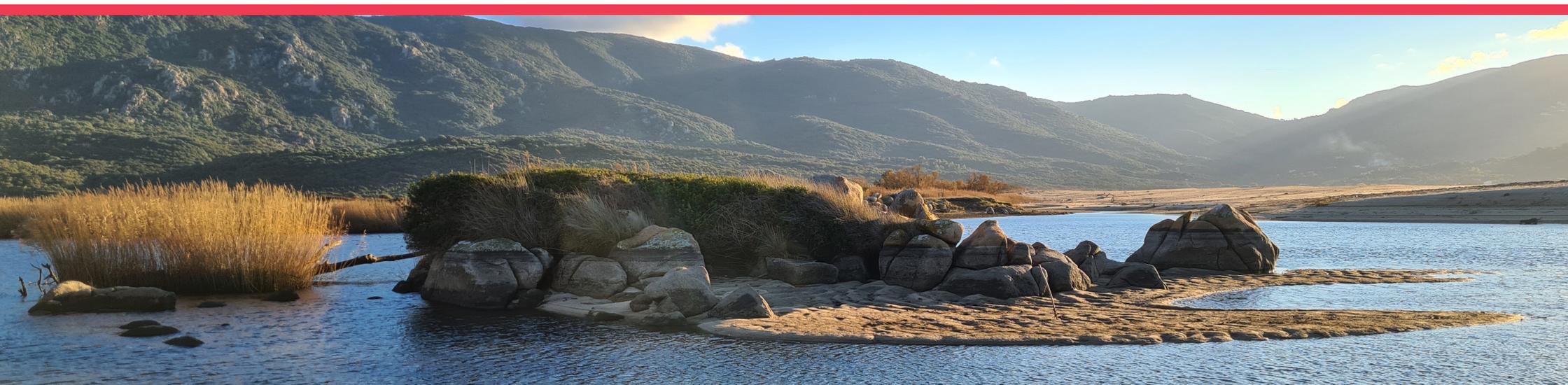
**4. LE SYSTÈME DE
RETRAITE : UNE
PRÉFÉRENCE POUR UN
RÉGIME UNIQUE
MAIS UNE FORTE
OPPOSITION À UN
REPORT DE L'ÂGE
LÉGAL À 64 OU 65 ANS**

LE SYSTÈME DE RETRAITE : UN RÉGIME UNIQUE DE RETRAITE PRÉFÉRÉ À UNE ORGANISATION EN TROIS SECTEURS OU AU STATU QUO

PRÉFÈRE COMME SYSTÈME DE RETRAITE :

■ Selon l'intention de vote au 1^{er} tour de la présidentielle

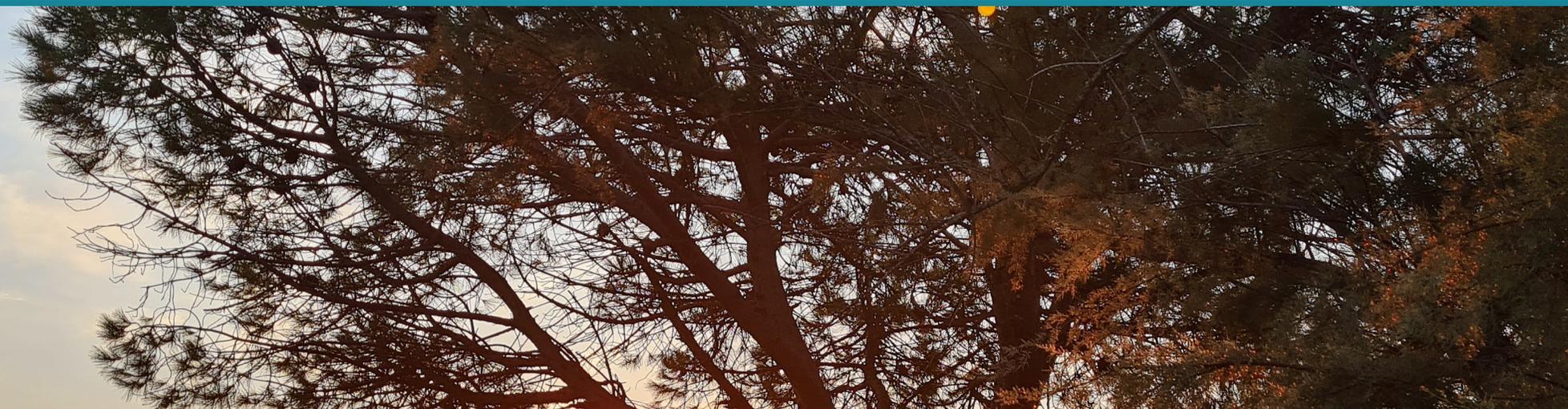
	Ensemble	J.-L. Mélenchon	Y. Jadot	E. Macron	V. Pécresse	M. Le Pen	E. Zemmour
Un régime unique pour tous, salariés, fonctionnaires et indépendants	46	35	34	42	60	48	49
Un système organisé autour de ces trois secteurs avec disparition des régimes spéciaux	34	41	46	38	27	26	34
Le maintien du système actuel	20	24	20	20	13	26	17
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %



L'INFLUENCE DES POSITIONS CONCERNANT L'ÂGE DE LA RETRAITE SUR LE VOTE PRÉSIDENTIEL : BEUCOUP DE VOTES CONTRE ENVERS LES CANDIDATS PRÔNANT LE REPORT DE L'ÂGE LÉGAL

FACE À UN CANDIDAT QUI PRÔNERAIT :

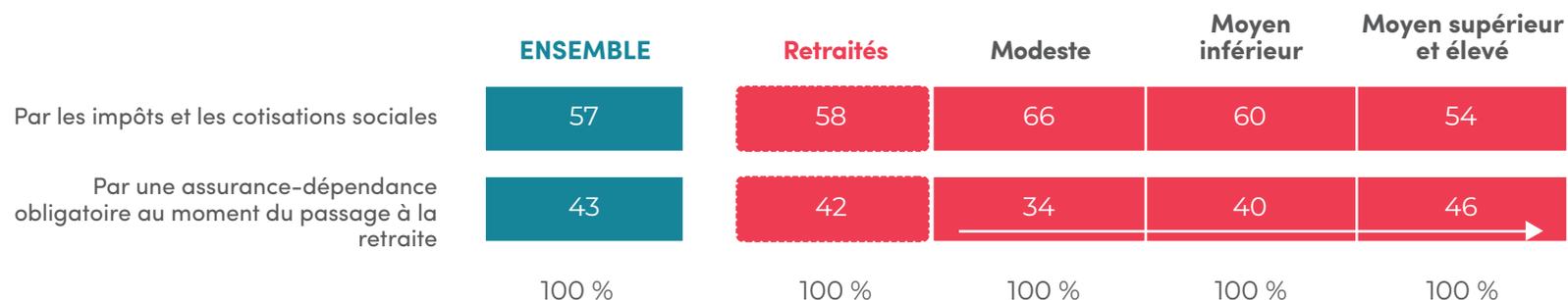
	Voterait pour lui	Voterait contre lui	N'en tiendrait pas compte
La retraite à 60 ans (100 %)	52	31	17
La retraite à 62 ans comme maintenant (100 %)	55	28	17
Le passage progressif à 64 ou 65 ans d'ici 2030 (100 %)	31	52	17



LE FINANCEMENT DE LA DÉPENDANCE : UNE PRÉFÉRENCE POUR LES IMPÔTS ET LES COTISATIONS PLUTÔT QUE POUR UN SYSTÈME D'ASSURANCE OBLIGATOIRE

POUR LE FINANCEMENT DE LA DÉPENDANCE, PRÉFÈRE :

■ Parmi les retraités (Selon le niveau de revenu)



PRINCIPALES CONCLUSIONS

1. Sur l'épargne, le baromètre du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa révèle une assez bonne perception du niveau de risque et de rentabilité des différents produits de placement. La juxtaposition de ces deux critères placent en tête l'immobilier locatif et l'assurance vie. Les résultats varient de façon significative selon le taux d'épargne annuel mais l'assurance vie confirme son rang de placement tous azimuts en recueillant un niveau d'attrait élevé et très homogène quel que soit le taux d'épargne parmi ceux qui peuvent mettre de l'argent de côté.
2. Sur l'héritage, les Français souhaitent massivement un relèvement du seuil d'exonération, voire pour 49 % d'entre eux la suppression totale des droits de succession quel que soit le montant de l'héritage. La surprise la plus grande vient de ce que ce sont les moins dotés financièrement qui se prononcent le plus volontiers pour la suppression totale. Tout se passe comme si la mort et le désir de transmission aux vivants effaçaient les demandes de redistribution et d'égalité.
3. L'inquiétude des Français pour leur niveau de vie à la retraite est une donnée importante du baromètre. Mais par rapport à il y a cinq ans, veille de la dernière présidentielle, elle a un peu diminué. Une majorité des personnes interrogées place d'ailleurs de l'argent dans un produit d'épargne pour améliorer leur retraite. Mais chez les non retraités, plus on pense que sa pension sera insuffisante, moins on place de l'argent dans le but d'y remédier. Il y a là un hiatus et potentiellement une fragilité sociale accrue. D'autant qu'on retrouve le même phénomène s'agissant de l'acceptation de travailler jusqu'à 65 ans.
4. Pour l'avenir du système de retraite, les Français continuent de se déclarer favorables à une réforme en profondeur. Seuls 20 % se prononcent pour le maintien du système actuel. Le plus grand nombre (46 %) est favorable à un régime unique, 34 % pour une distinction selon trois secteurs, salariés, indépendants et fonctionnaires, avec la disparition des régimes spéciaux. Plus on est jeune, plus on est favorable à la constitution de ces trois secteurs mais à partir de la tranche des 35-49 ans, le régime unique est préféré.